

30 SEP 1976

Direction
de l'Architecture

Documentation et
Oeuvres d'Art Classées

3, rue de Valois
75 042 - PARIS CEDEX 01

7, 4250/76

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

à
Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire

OBJET : classement d'objets mobiliers parmi les Monuments Historiques.

Après vérification de la liste des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques conservés dans certains édifices de votre département par M. l'Abbé Ruais, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art et sur proposition de M. AUZAS, Inspecteur Principal des Monuments Historiques, il convient de rayer de la liste des Objets Mobiliers Classés, les objets suivants :

1°) Objets disparus avant la date du classement :

VILLIEDIEU-LA-BLOUERE : croix processionnelle, argent, classée le 29.10.1906) (d'après M. le Chanoine Urseau a été vendue vers 1871)

MONTREUIL-SUR-LE-LOIR : 2 vitraux de la Passion, 13e S. classés le 23.1.1938. (Les originaux auraient été vendus par Charbonnel, antiquaire à la Flèche en 1933-34 à Brummel, antiquaire américain qui les auraient revendus au Musée de Saint Louis, Missouri).

2°) Objets inexistantes :

CLEFS : 2 statues, pierre, 17e S. (Saint Sébastien et Saint Blaise) classés le 24.9.56

SERMAISE : 2 statues d'évêques, pierre, 17e S. (classées le 24.9.56)

LA CHAPELLE-SUR-LOUDON : 2 statues de la Vierge et de Saint Sébastien, terre cuite par Leysner, 18e S. classées le 29.10.1906

Je vous prie de bien vouloir faire diffuser ces modifications aux intéressés.

L'Administrateur civil chargé
de la documentation et des œuvres d'art
classées

Signé : B. de SAINT-VICTOR